



Assemblée générale

Distr. limitée
21 novembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 107 de l'ordre du jour

Suivi des textes issus du Sommet du Millénaire

Antigua-et-Barbuda* : projet de résolution révisé

La crise financière et économique mondiale et ses conséquences

L'Assemblée générale,

Rappelant les documents issus des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies dans les domaines économique, social et connexes, y compris les buts et objectifs de développement énoncés dans ces documents, et consciente du rôle crucial qu'ont joué ces conférences et réunions au sommet en définissant une large vision du développement et en arrêtant des objectifs d'un commun accord, contribuant ainsi à améliorer les conditions de vie des populations dans différentes régions du monde,

Préoccupée par le profond impact et les importantes répercussions pluridimensionnelles de la crise financière mondiale actuelle, par ses effets sur l'économie mondiale et le système financier et par ses incidences sur les efforts visant à réaliser les objectifs de développement fixés à l'échelle internationale, dont les objectifs du Millénaire pour le développement,

Soulignant l'importance du rôle central que la Charte des Nations Unies confère à l'Organisation des Nations Unies s'agissant des questions mondiales qui préoccupent la communauté internationale,

1. *Décide* d'organiser, pendant sa soixante-troisième session, un Sommet des Nations Unies qui sera chargé d'examiner les causes profondes de la crise financière et d'entreprendre un examen complet du système financier international afin de faire progresser les efforts de réforme des institutions de Bretton Woods, sur la base de l'équité, de l'ouverture, de la démocratie et dans une perspective orientée vers le développement, qui tienne compte des intérêts de tous les États Membres;

2. *Prie* le Président de l'Assemblée générale d'arrêter, en concertation étroite avec les États Membres, ainsi qu'avec d'autres institutions internationales et

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.



régionales concernées, le secteur privé et d'autres parties prenantes, les dispositions concernant l'organisation du Sommet des Nations Unies, conformément à son règlement intérieur;

3. *Invite* le Conseil économique et social à organiser une réunion de haut niveau chargée d'examiner la crise financière actuelle et à lui présenter ses recommandations dans le cadre des préparatifs du Sommet des Nations Unies;

4. *Prie* le Secrétaire général de prendre toutes les mesures voulues pour appliquer la présente résolution et invite toutes les organisations et institutions spécialisées des Nations Unies concernées à faire de même, conformément à leurs mandats respectifs.
